

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2019
Commune de QUINCEY 70000

L'an deux mille dix-neuf, et le onze avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BAPTIZET, Maire.

Date de convocation : 4 avril 2019

Présents : M. François BAPTIZET, Mme Véronique BATISSE, Mme Annie BAUMLIN, Mme Isabelle BELLET, M. Bruno BIDOYEN, M. Christian CHAUSSALET, Mme Caroline DORMOY, M. Yves DURGET, M. David JACQUEMOUD, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Joseph NICOT.

Absents excusés : M. Gilles GARDIENNET

Ont donné pouvoir :

Mme Nathalie BANET à Mme Véronique BATISSE
M. Claude FOURNIER à M. Bruno BIDOYEN
Mme Fabienne LEMOINE à Mme Annie BAUMLIN

Mme Véronique BATISSE a été élue secrétaire.

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE

06/2019

Le maire donne lecture d'un devis de la société Colas Nord Est pour des travaux de voirie sis chemin de la Demie et rue de la Pommeraie, pour un montant total de 8 644.00 € HT soit 10 372.80 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le devis de la société Colas Nord Est d'un montant de 10 372.80 € TTC.

COMPTES DE GESTION 2018
Budget principal et service Eau

07/2019

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

08/2019

Après approbation des comptes de gestion 2018, les comptes administratifs du budget Principal et du budget Eau sont présentés et se résument ainsi :

BUDGET PRINCIPAL		
	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	737 964.97 €	145 984.12 €
Recettes	815 511.73 €	99 507.53 €
Reports de l'exercice 2017	107 570.36 €	-1 415.68 €
Résultat de clôture	185 117.12 €	-47 892.27 €

BUDGET EAU		
	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	174 415.51 €	21 834.37 €
Recettes	188 594.17 €	23 377.00 €
Reports de l'exercice 2017	1 169.23 €	18 606.94 €
Résultat de clôture	15 347.89 €	20 149.57 €

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal délibère sur les comptes administratifs 2018, présentés par Mme Annie BAUMLIN.

Les comptes administratifs étant conformes aux comptes de gestion, le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

09/2019

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif du budget Principal dont les résultats se présentent comme suit :

Section de fonctionnement : excédent de 185 117.12 €

Section d'investissement : déficit de 47 892.27 €

Besoin de financement : 47 892.27 €

Décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, d'affecter au budget pour 2019, 47 892.27 € au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisé", et 137 224.85 € sur la ligne budgétaire 002 "excédent de fonctionnement reporté".

Après avoir adopté le compte administratif du budget Eau dont les résultats se présentent comme suit :

Section de fonctionnement : excédent de 15 347.89 €

Section d'investissement : excédent de 20 149.57 €

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, d'affecter au budget pour 2019, 15 347.89 € sur la ligne budgétaire 002 "excédent de fonctionnement reporté".

TAUX D'IMPOSITION 2019 DES TAXES LOCALES

10/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de laisser inchangés les taux d'imposition des trois taxes directes locales suivantes :

Taxe d'habitation : 10.59 %

Taxe Foncière Bâti : 17.44 %

Taxe Foncière Non Bâti : 46.24 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

11/2019

Le Conseil Municipal vote les Budgets Primitifs 2019 suivants :

BUDGET PRINCIPAL			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	898 153.00 €	Dépenses	211 961.00 €
Recettes	898 153.00 €	Recettes	211 961.00 €

SERVICE EAU			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	201 515.00 €	Dépenses	36 253.00 €
Recettes	201 515.00 €	Recettes	36 253.00 €

Voté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

CONSEILLERS	SIGNATURES
Nathalie BANET	Pouvoir à V. BATISSE
François BAPTIZET	
Véronique BATISSE	
Annie BAUMLIN	
Isabelle BELLET	
Bruno BIDOYEN	
Christian CHAUSSALET	
Caroline DORMOY	
Yves DURGET	
Claude FOURNIER	Pouvoir à B. BIDOYEN
Gilles GARDIENNET	Absent
David JACQUEMOUD	
Fabienne LEMOINE	Pouvoir à A. BAUMLIN
Marie-Noëlle MOUGIN	
Joseph NICOT	